



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Relations et des Ressources Humaines

DRRH/25-1054-252 du 14/07/2025

APPEL A CANDIDATURE : CHARGE DE MISSION REUSSITE EDUCATIVE

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels enseignants 1er et 2nd degré, d'éducation, psychologues de l'éducation nationale

Dossier suivi par : Mme MOLENAT - DRRHA - mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci-joint un appel à candidature pour le poste de chargé de mission réussite éducative auprès de la préfète déléguée à l'égalité des chances du département des Bouches du Rhône.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE		CHARGÉ DE MISSION RÉUSSITE ÉDUCATIVE
IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	
	PLACE DU POSTE	<p>1 poste de chargé de mission réussite éducative auprès de la préfète déléguée à l'égalité des chances du département des Bouches-du-Rhône</p> <p>Le poste est placé sous l'autorité hiérarchique de la préfète déléguée à l'égalité des chances, dans le cadre d'une mise à disposition par le rectorat ou la direction académique des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône (DSDEN).</p>
MISSIONS ET COMPÉTENCES	CADRE GÉNÉRAL	<p>Le chargé de mission « réussite éducative » est placé par voie de mise à disposition par l'éducation nationale auprès de la préfète déléguée à l'égalité des chances. Il assiste la préfète déléguée à l'égalité des chances dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques liées à la réussite éducative dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en participant à la création, à l'animation, au développement et au suivi des dispositifs ad hoc (7 programmes de réussite éducative et 11 cités éducatives) en étroite relation avec l'Éducation nationale et l'ensemble des partenaires associés (Métropole Aix-Marseille, différentes communes, conseil départemental et associations par exemple).</p>
	MISSIONS	<ol style="list-style-type: none"> Assister et conseiller la préfète déléguée à l'égalité des chances des Bouches-du-Rhône dans le domaine de l'éducation, de la réussite éducative au sens large du terme (l'accès à l'excellence, la lutte contre le décrochage scolaire, le soutien à la parentalité, ...). Optimiser le partenariat, en lien avec les services de l'État (dont l'Éducation Nationale), avec les différentes collectivités territoriales intervenant sur ces thématiques et être l'interlocuteur naturellement reconnu et privilégié du rectorat d'Aix-Marseille et de la direction académique des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône. Accompagner à la mise en œuvre et au pilotage des dispositifs spécifiques de l'Etat et principalement les 11 cités éducatives et les 7 Programmes de Réussite Educative des Bouches-du-Rhône. Solliciter, animer et coordonner les acteurs associés aux différentes actions. <p>Le chargé de mission « réussite éducative » pourra être amené à assurer la représentation en cas d'absence de la préfète déléguée à l'égalité des chances.</p>
	COMPÉTENCES	<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une parfaite connaissance du fonctionnement du système éducatif 1^{er} et 2^d degrés. - Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales et des services de l'État. - Connaître le fonctionnement associatif. - Apporter une expertise par la connaissance du territoire, de ses acteurs et de ses enjeux. - Forte disponibilité. <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe tout en faisant preuve d'autonomie sur les tâches opérationnelles. - Coopérer avec des personnels de statuts et missions variés. - Rendre compte - Avoir une aisance rédactionnelle et oratoire. - Maîtriser les logiciels bureautiques de base.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<p>Une solide connaissance de l'éducation prioritaire est souhaitée.</p> <p>Une bonne connaissance de la démarche Cité éducative et du Programme de Réussite Éducative (PRE) serait appréciée.</p>
	NOMINATION	Mise à disposition à compter du 1 ^{er} septembre 2025.
	RÉGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce 36,80h hebdomadaires
	RÉGIME INDEMNITAIRE	Groupe 2 de la grille indemnitaire académique des chargés de mission, soit 834 € mensuel Cf bulletin académique 976 du 17 juillet 2023

	MODALITÉS DE CANDIDATURE	<p>Envoi du dossier de candidature avec une lettre de motivation et un curriculum vitae au plus tard le lundi 18 août 2025 par courrier électronique aux trois adresses suivantes :</p> <p>pref-pdec-sec@bouches-du-rhone.gouv.fr</p> <p>ce.cab13@ac-aix-marseille.fr</p> <p>ce.drrh@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.</p>
	CONTACT	<p>Pour tout renseignement relatif :</p> <p>au régime statutaire et indemnitaire : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr</p> <p>aux enjeux et attendus du poste : la directrice de cabinet de la préfète déléguée pour l'égalité des chances / natacha.doutre@bouches-du-rhone.gouv.fr – 04 84 35 47 13</p> <p>à la gestion RH en préfecture et autres questions éventuelles : le chef de cabinet de la préfète déléguée pour l'égalité des chances / arnaud.steyer@bouches-du-rhone.gouv.fr – 06 75 25 23 89</p>